



LE SOMMET

JUIN 2023



saintferreollesneiges.qc.ca



LE SAINT-FÉ
CAFÉ

un service D'ENTRAID'DON

P. 15
Le Saint-Fé Café fête sa
première année!



P. 16
Votre carte résident vous
attend!

CONSEIL MUNICIPAL



MÉLANIE ROYER-COUTURE

Mairesse

581 984-4313

sflnmaire21@icloud.com



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges
SAINTFERREOLLESNEIGES.



CAMILLE NADEAU

Conseillère district #1

418 929-6006

camillefnadeau@gmail.com



ERIC ENNIS

Conseiller district #2

418 951-4835

sflndistrict2@icloud.com



STÉPHANE RACINE

Conseiller district #3

418 570-4691

sflndistrict3@icloud.com



**VINCENT
VILLEMURE**

Conseiller district #4

418 473-9484



MARC MAGNY

Conseiller district #5

418 569-8228

sflndistrict5@icloud.com



CLAUDE LECLERC

Conseiller district #6

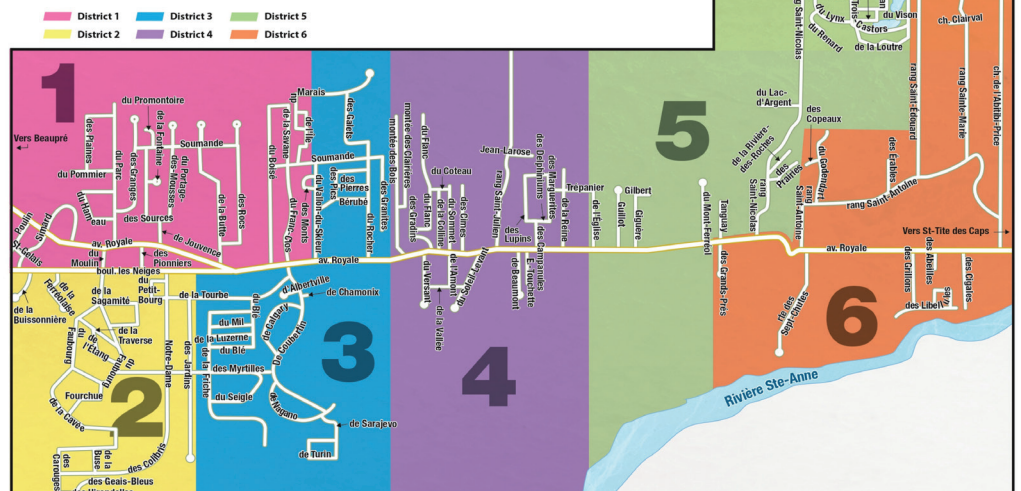
418 446-0798

sflndistrict6@icloud.com

SOMMAIRE

- 2 Conseil municipal
- 3 Bon à savoir
- 5 Rubrique de la mairesse
- 6 Mot du directeur général
- 7 Vie municipale en bref
- 12 Urbanisme
- 13 Échos de la MRC
- 14 Loisirs
- 15 Près de chez vous
- 22 Bibliothèque

DISTRICTS ÉLECTORAUX



HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (secrétariat)

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Audrey Racine (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)

loisirs@sainttitedescaps.com

Angélic Roy-Boisvert (en remplacement de Marie-Noël

Duclos) (greffière adjointe)

greffe@saintferreollesneiges.qc.ca

Alyson Tremblay-Racine (responsable des communications)

comm@saintferreollesneiges.qc.ca

Benoît Cloutier (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Marc Racine (directeur incendie et garde-feu)

incendie@saintferreollesneiges.qc.ca

Nicolas Martineau (contremaître)

technicien@saintferreollesneiges.qc.ca

Camille Medda (directrice des loisirs et de la culture)

camille.medda@saintferreollesneiges.qc.ca /

Martin Leith (greffier-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

Luc de la Durantaye (directeur général)

luc.deladurantaye@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (conseiller stratégique à la direction générale)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253

Amélie Bertaigue (directrice de l'urbanisme)

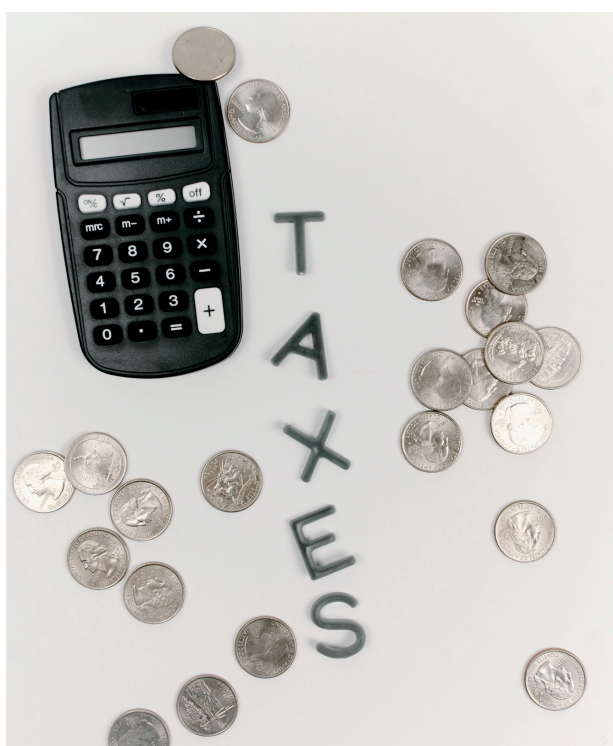
dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Ève-Marie Bouchard (inspectrice en bâtiment)

inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Houlé (adjointe administrative)

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca



TAXES MUNICIPALES: PROCHAIN VERSEMENT

Nous vous rappelons qu'un versement pour le paiement des taxes municipales est dû le 22 juin 2023.

Vous avez la possibilité de régler votre compte de taxes municipales de différentes manières :

- En nous envoyant des chèques postdatés (accompagnés des coupons) à l'hôtel de ville (veuillez ne PAS agraffer vos documents).
- Par chèque, argent comptant ou carte de débit directement à l'hôtel de ville.
- Par paiement bancaire en vérifiant le numéro de matricule.

Vous pouvez déposer vos enveloppes dans la boîte à documents sécurisée qui se trouve à côté de la porte principale de l'hôtel de ville.

Pour toutes questions, veuillez contacter Audrey Racine au 418 826-2253, poste 111, ou à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca.

CONSEIL MUNICIPAL

(33, rue de l'église)

Horaires des séances ordinaires :

3 juillet à 19 h 30, 7 août 2023 à 19 h 30, 5 septembre 2023 à 19 h 30

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaires des séances régulières :

18 juillet, 18 h 30
(dépôt des documents avant le 7 juillet)

15 août, 18 h 30
(dépôt des documents avant le 4 août)

19 septembre, 18 h 30
(dépôt des documents avant le 8 septembre)

BIBLIOTHÈQUE

(33, rue de l'église)

Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception et mise en page

Alyson Tremblay Racine
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Impression (1950 exemplaires)
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal

Camille Medda
directrice des loisirs et de la culture
camille.medda@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Canva, Rawpixel

TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé,



vous pouvez composer le 418 826-3350.

ÉCOCENTRE

(3432 Avenue Royale)

Vendredi : 9 h 00 à 16 h 45

Samedi : 9 h 00 à 16 h 45

ESPACE TROC'DON

(3432 Avenue Royale)

Heures d'ouverture :

Mardi : 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi : 17 h 00 à 19 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche : 13 h 00 à 15 h 00

MAISON DES JEUNES

LA ZONE

(16, rue des Lupins)

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

26 juin – 10 juillet – 24 juillet – 7 août – 21 août – 4 septembre – 18 septembre

NUMÉROS UTILES



Aide chez-soi Orléans :

418 664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré :

418 827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré : 418 827-8780

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré : 418 827-3768

Cercle de Fermières :

418 928-2430

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Développement Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

École Caps-des-Neiges :

418 821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :

418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :

418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :

418 824-3444

Office municipal d'habitation :

418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Fabrique : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :

418 827-4561

Le Service d'accueil nouveaux arrivants SANA Côte-de-Beaupré : 418 827-8211

Ressources familiales

Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :

info@ecolemusiquebeaupre.com

Bonjour chers concitoyens !

Le mois de juin est bel et bien entamé au moment où j'écris ces lignes, et il apporte avec lui la fébrilité de la fin des classes ainsi que l'arrivée des vacances.

Directeur général

Comme certains le savent, 2023 marque le départ à la retraite de Monsieur François Drouin, qui a occupé le poste de directeur général de notre municipalité pendant les 35 dernières années. Le conseil a confié à une firme externe la tâche de trouver un nouveau candidat, c'est à la suite d'un processus rigoureux que Monsieur Luc De la Durantaye a été sélectionné. Il a officiellement pris ses fonctions en tant que nouveau directeur général le 23 mai dernier.

Je me joins au conseil pour lui souhaiter chaleureusement la bienvenue au sein de la grande famille de Saint-Ferréol-les-Neiges et je suis très enthousiaste à l'idée de travailler avec lui. Monsieur Drouin restera avec nous pour le reste de l'année à titre de conseiller stratégique à la direction générale afin de faciliter la transition.

Piscine

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a accepté l'invitation de la ville de Beupré à participer aux négociations en présence d'une représentante du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) agissant en tant que médiatrice. Nous avons eu une première réunion avec toutes les municipalités de la Côte au cours de la première semaine de juin et une deuxième est prévue prochainement. Rappelons que nous sommes ouverts à parvenir à un accord raisonnable dans l'intérêt de notre population.

Lac à l'épaule

Le conseil municipal a participé à une activité de consolidation d'équipe de type "lac à l'épaule", animée et organisée par l'équipe de direction le 12 juin dernier. Cette journée nous

a permis de faire un bilan à mi-mandat, de revenir sur nos réalisations et de mettre à jour notre vision afin d'établir une planification stratégique. Elle a également insufflé un vent de fraîcheur à notre équipe et favorisé la synergie entre nous. Nous sommes impatients de pouvoir vous présenter les résultats de cette journée.

En conclusion, je vous encourage à profiter pleinement de votre été, à privilégier les achats locaux, à visiter nos commerces et artisans, ainsi qu'à utiliser nos installations, que ce soit pour vous divertir ou pour explorer des endroits moins connus ! Nous comptons plus de dix parcs sur notre territoire, seriez-vous en mesure de les identifier tous ?

Mélanie Royer-Couture

Mairesse



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chères concitoyennes et concitoyens,

C'est avec enthousiasme et détermination que j'ai entamé ce nouveau chapitre de ma vie professionnelle, au sein d'une communauté que j'apprendrai à connaître, en tant que responsable d'une équipe de professionnels dédiés à servir la population en toutes circonstances. Mon parcours m'a permis de découvrir différentes organisations où j'ai accumulé une précieuse expérience ainsi que des réalisations significatives. Cela me permet d'assumer un rôle et des responsabilités tels que ceux que j'aurai ici, à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Je suis un papa de trois grandes filles et grand-papa de Thomas et Léo, des jumeaux identiques. Passionné par les activités en plein air et les voyages, j'essaie également de maintenir une routine d'entraînement physique, dans la mesure où mon emploi du temps me le permet.

Enfin, je me tiens à disposition pour rencontrer les citoyennes et citoyens de notre municipalité avec une grande ouverture, car le service à la clientèle est une valeur qui me tient à cœur. Soyez assurés que cela reste également une priorité pour l'ensemble de notre équipe municipale !

Au plaisir,

Luc de la Durantaye

Directeur général



INFOLETTRE LE SOMMET

Saviez-vous que chaque semaine, votre municipalité envoie une infolettre contenant les dernières nouvelles ?

Courtes, pertinentes et colorées, nous nous assurons d'y inclure les informations les plus importantes chaque fois ! Vous y trouverez un peu de tout : loisirs, événements, travaux à venir, offres d'emploi et bien plus encore. Pour vous abonner, c'est simple !

Consultez le bas de la page d'accueil de notre site internet ou balayez le code QR ci-joint avec votre téléphone.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 16 au 22 avril, nous avons célébré la Semaine de l'action bénévole. Nous tenons à remercier une fois de plus tous les bénévoles qui s'investissent dans notre communauté tout au long de l'année. Leur soutien essentiel et leur aide précieuse contribuent grandement à la réussite de nos événements et de nos organisations. Nous sommes extrêmement reconnaissants d'avoir une équipe aussi formidable !

En guise de conclusion de cette semaine de reconnaissance, nous avons organisé un brunch auquel nous avons invité les bénévoles de notre communauté. Cet événement leur a permis de prendre un moment pour eux-mêmes, et nous avons saisi l'occasion de leur exprimer notre appréciation.



NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE

Au lendemain de la fête des Patriotes, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau directeur général au sein de notre équipe, Monsieur Luc de la Durantaye. La transition est maintenant entamée, et Monsieur Drouin restera dans notre équipe à titre de conseiller stratégique à la direction générale pour soutenir Monsieur de la Durantaye jusqu'à l'hiver prochain, conformément à notre plan initial.

MAI PISSENLITS

Au mois de mai, la municipalité a participé à l'initiative "Mai Pissenlits" et a vivement encouragé les résidents à ne pas tondre leur gazon pendant tout le mois. En laissant les pissenlits fleurir, cela apporte une grande aide aux abeilles en ce début de saison.

ENREGISTREMENTS DES SÉANCES DU CONSEIL

Depuis le 1er mai, toutes les séances du Conseil sont enregistrées et diffusées ultérieurement sur notre site Internet. Suite à la pandémie, nous avons souhaité adopter cette pratique de manière permanente, mais nous attendions de trouver un système simple et efficace. Vous pouvez désormais accéder aux vidéos sur la page "Enregistrements des séances".

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU CPE

Enfin, après avoir annoncé ce projet il y a plusieurs mois, la première pelletée de terre du futur centre de la petite enfance a été réalisée en mai. Nous sommes vraiment fiers de voir ce projet prendre forme. Cette future installation pourra accueillir 68 enfants et bénéficiera d'une équipe de 15 éducatrices. Les places disponibles seront offertes en priorité aux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps, ce qui nous laisse convaincus que ce service sera grandement apprécié pour sa proximité. De plus, situé au cœur du village, mais également à proximité de la nature, les enfants auront accès à de nombreux terrains de jeux à explorer ! Nous vous tiendrons bien évidemment informés des développements au fil des semaines à venir.



UNE IMPLICATION CITOYENNE D'ENVERGURE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE VÉLO DU MONT-SAINTE-ANNE

En partenariat avec notre municipalité, la station Mont-Sainte-Anne, les regroupements bénévoles "Trailbuilders MSA" et les "Groomers", ainsi que Développement Côte-de-Beaupré, un projet d'implication citoyenne

d'envergure visant à promouvoir la pratique du vélo au Mont-Sainte-Anne a été mis en place.

L'organisme à but non lucratif, la Corporation des sentiers de Fatbike Mont-Sainte-Anne, a pour mission d'entretenir les sentiers dédiés au fatbike (vélo à pneus surdimensionnés) et au vélo de montagne dans le but de servir la population.

REMPLACEMENT DU PONCEAU ADJACENT AU 5521 AVENUE ROYALE

Lors d'une séance du Conseil en mai, le contrat pour le remplacement d'un ponceau sur l'avenue Royale a été officiellement accordé à l'entreprise Manexco. Les travaux auront lieu dès le 7 juillet et nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement ainsi que des éventuels impacts sur la circulation. Ceux-ci devraient se dérouler sur 8 semaines environ.

AIDE FINANCIÈRE POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE UCI DE VÉLO DE MONTAGNE

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges accorde une aide financière de 5 000 \$ à la Corporation Événement d'Été de Québec dans le cadre du Championnat du Monde UCI de Vélo de Montagne qui se tiendra du 5 au 9 octobre prochain.

EMBAUCHE AU POSTE DE GREFFIÈRE ADJOINTE

Afin d'assurer le remplacement de madame Marie-Noël Duclos pendant son congé de maternité, le Conseil a embauché madame Angelic Roy-Boisvert. Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de notre équipe !

NOUVELLE DIRECTRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Depuis le 5 juin, notre équipe aura le privilège d'accueillir Camille Medda en tant que nouvelle directrice des loisirs et de la culture. Nous sommes enchantés de pouvoir bénéficier de son expertise et de sa passion pour développer des activités enrichissantes dans notre communauté.



DISTRIBUTION D'ARBRES

Cette année encore, nous avons organisé notre événement annuel de distribution d'arbres. Nous avons été agréablement surpris par la participation des résidents, car nous avons distribué les 350 plants que nous avions en seulement une heure. Nous n'avions jamais connu un tel engouement les années précédentes ! Nous sommes ravis de votre participation et nous nous adapterons avec grand plaisir à la demande croissante.

SEMAINE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

Du 21 au 27 mai, nous avons célébré la Semaine nationale des travaux publics, mettant en lumière le travail exceptionnel accompli par notre équipe. Nous sommes chanceux d'avoir une équipe solide et compétente qui fait réellement la différence dans notre communauté, que ce soit en entretenant nos routes, en gérant nos infrastructures ou en soutenant nos événements. Leur dévouement est inestimable, et nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers eux. Merci pour tout ce que vous faites !



RAPPEL DES AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES

La municipalité tient à informer ses résidents qu'elle offre des aides financières méconnues, mais importantes, pour encourager les pratiques favorables à l'environnement.

Par exemple, lors du remplacement d'une toilette ayant un réservoir de plus de 6 litres, à l'achat d'un composteur résidentiel ou encore à l'acquisition de couches lavables pour un enfant, la municipalité verse une aide financière pour contribuer à couvrir les coûts de ces dépenses.

Ces initiatives font une grande différence dans la préservation de notre environnement et nous encourageons les résidents à se renseigner davantage sur ces programmes méconnus.

Pour obtenir toutes les informations relatives à ces aides financières, veuillez consulter notre site Internet à la page dédiée aux "Programmes d'aides financières". Vous y trouverez les détails sur les critères d'éligibilité, les démarches à suivre et les montants accordés pour chaque programme. Nous vous encourageons à profiter de ces aides pour contribuer activement à la préservation de notre environnement. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires.



BAC DE RECYCLAGE LORS DE DÉMÉNAGEMENT



À l'aube du premier juillet et des nombreux déménagements estivaux, la municipalité tient à rappeler à tous les résidents une importante information concernant les bacs de recyclage. Contrairement aux bacs d'ordures qui appartiennent aux propriétaires et peuvent être emmenés lors d'un déménagement, les bacs de recyclage doivent rester sur place. Cela permet d'assurer une gestion efficace des matières recyclables et de maintenir les bonnes pratiques environnementales.

Nous vous remercions de votre collaboration et de respecter cette consigne pour contribuer à la préservation de notre environnement.

ÉCOCENTRE ET SERVICE DE RAMASSAGE SUR APPEL

Notre écocentre est un lieu où les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges peuvent récupérer et éliminer des objets, matières ou matériaux de manière écoresponsable. Nous acheminons ces objets vers des sites de recyclage appropriés, permettant ainsi à la municipalité et aux citoyens de réaliser des économies sur la gestion des matières résiduelles. Notre écocentre est ouvert les vendredis et samedis, de 9 h à 16 h 45 (3432 avenue Royale).

De plus, nous offrons également un service de collecte d'encombrants par les employés de la ville, les jeudis, sur appel (moyennant des frais de 25 \$).

Pour toutes questions ou pour bénéficier du service de ramassage, veuillez contacter notre administration au 418 826-2253.



Communiqué

Pour diffusion immédiate



Jeu d'eau du parc Marcoux

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 28 mai 2023

Chers citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges,

Nous souhaitons vous informer que le jeu d'eau que nous avons prévu installer au parc Marcoux ne pourra malheureusement pas être entamé cet été. Nous avons reçu des soumissions qui dépassent largement le budget initial prévu pour ce projet. Cependant, comme nous sommes très soucieux de notre eau potable, nous avons décidé de repenser le projet afin d'évaluer la possibilité d'installer un système qui récupère, traite et réutilise l'eau. Nous voulons nous assurer que le projet soit durable et respectueux de l'environnement.

Pour cela, nous devons prendre un moment supplémentaire pour travailler sur le projet et établir une solution bien réfléchie. Nous avons encore un délai raisonnable pour bénéficier de la subvention que nous avons prévue pour ce projet, si le délai convient à la construction.

Nous sommes conscients que certains d'entre vous seront déçus de ne pas pouvoir profiter de ce nouvel attrait dès cet été. Cependant, nous vous rappelons que les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges ont accès gratuitement au lac du camping Mont-Sainte-Anne avec leur carte-résident. Nous vous fournirons bientôt toutes les informations nécessaires pour vous procurer votre carte-résident si vous ne l'avez pas encore.

Nous sommes déterminés à offrir à nos citoyens les meilleures installations et équipements possibles, tout en veillant à la qualité de notre environnement. Nous nous engageons à vous tenir informés de l'évolution de ce projet, ainsi que de toutes les autres initiatives et activités que nous avons prévues.

Merci de votre compréhension et de votre patience.

Cordialement,

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Notre communauté s'enrichit de nouvelles arrivées, notamment celles des familles ukrainiennes qui ont choisi de s'installer parmi nous. Plusieurs d'entre vous nous ont demandé comment se déroulait l'intégration de ces familles dans notre communauté. Nous avons donc pris des nouvelles pour vous.

Yana, son mari et leurs deux chiens ont récemment emménagé ici. Yana est passionnée de photographie et elle nous a d'ailleurs envoyé cette magnifique photo. Elle travaille actuellement dans un cégep de la ville de Québec. Quant à son mari, il est en formation pour intégrer un emploi au ministère. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur leur talent et leur expertise.

Elena et Anton étudient actuellement le français à temps plein tout en suivant des cours de conduite. Ils s'adaptent bien à notre environnement. Leurs jumeaux de 11 ans fréquentent l'école du village et semblent bien s'y plaire !

Yulia, Alexander et leurs deux fillettes ont également choisi notre ville pour établir leur foyer. Alexander travaille dans une entreprise acoustique de Québec et apporte son expertise technique dans notre région. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur sa contribution.

Serghii travaille à Château-Richer dans son domaine et sa femme Valentina s'occupe de la petite Carolina (qui est la fille d'un couple ukrainien qui s'est établi à Château-Richer).

D'autres familles ukrainiennes ont également choisi de s'établir ici pour y créer leur entreprise. C'est notamment le cas de Micha et sa femme, qui ont ouvert un salon de tatouage à Beauré.

Nous sommes fiers d'accueillir ces nouvelles familles et de les aider à s'intégrer dans notre communauté. Nous sommes convaincus que leur contribution enrichira notre ville et nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouveau foyer.

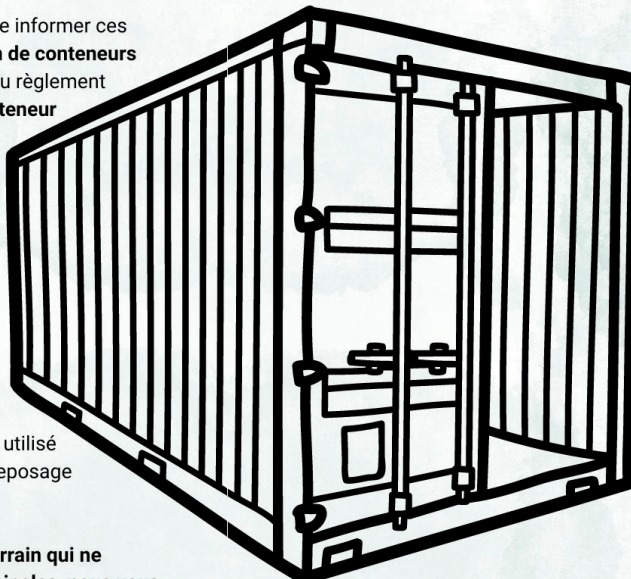


La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges souhaite informer ces citoyens au sujet des normes entourant **l'utilisation de conteneurs comme bâtiment**. En effet, en vertu de l'article 89 du règlement municipal 15-674 sur le zonage, **l'utilisation de conteneur comme bâtiment principal ou accessoire est prohibé**.

De manière à s'assurer que cette réglementation est appliquée, des inspections seront effectuées au courant du mois de **juillet et du mois d'août 2023 et des avis d'infraction pourraient être émis**.

Ceci ne s'applique pas à un conteneur de récupération de papier journal, de verre, vêtements ou autres matières (article 56) ou si l'utilité est de desservir un immeuble en cours de construction et utilisé aux fins de bureau temporaire de chantier et d'entreposage de plans, de matériaux et d'outillage (article 63).

Ainsi, si vous disposez d'un conteneur sur votre terrain qui ne répond pas aux dispositions règlementaires municipales, nous vous prions de le retirer avant le mois de juillet 2023.



89. FORMES DE BÂTIMENT PROHIBÉES

[...] L'emploi, comme bâtiment principal ou accessoire, d'un wagon, d'un tramway, d'un avion, d'un autobus, d'un bateau ou d'une partie de l'un de ces véhicules, d'une boîte de camion, d'une remorque, d'un conteneur, d'une roulotte, d'une maison mobile ou unimodulaire ou d'un autre véhicule ou d'un équipement de transport ou partie de véhicule ou d'équipement de transport est aussi prohibé. [...]

LES CONTENEURS

COUPE D'ARBRES PAR HYDRO-QUÉBEC

Nous tenons à vous informer qu'Hydro-Québec est actuellement présent dans notre secteur afin d'identifier des arbres qui pourraient présenter un risque ou être potentiellement nuisibles pour leur réseau. Dans le cadre de cette démarche, certaines branches ou même des arbres entiers pourraient être coupés avec l'accord des propriétaires.

Il est essentiel de noter qu'Hydro-Québec n'a PAS besoin d'obtenir un certificat d'autorisation de coupe d'arbre de la part de la Municipalité, contrairement aux citoyens et aux entreprises. C'est pourquoi il est primordial de nous contactez si vous avez été informés qu'un arbre est actuellement identifié pour une coupe future ou si une coupe a déjà été effectuée.

Hydro-Québec ne nous fournit pas la liste des adresses visées par ces coupes. En nous contactant, nous pourrions prendre note de ces informations et ainsi éviter des avis d'infractions inutiles ainsi que des inspections. En effet, il est important de souligner que la coupe d'un arbre sans permis est passible d'un constat d'infraction.

Pour nous joindre facilement, vous pouvez envoyer un courriel à urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca ou appeler au 418 826-2254, poste 122.

INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

Récemment, une interdiction de faire des feux à ciel ouvert était en vigueur. Celle-ci est peut-être encore d'actualité en ce moment malgré la pluie que nous avons reçue. Nous vous invitons à rester vigilants tout au long de l'été concernant ces alertes, que nous diffuserons largement. Il est important de les respecter à la lettre afin d'éviter de gros dégâts !

Nous vous rappelons que les feux d'artifice sont également concernés par cette interdiction.

Merci de respecter ces consignes lorsqu'elles sont en vigueur.

Avril

En avril, Développement Côte-de-Beaupré, qui gère PLUmobile, a annoncé une augmentation de 73 % du nombre de déplacements. En 2022, un total de 68 897 déplacements ont été effectués en transport collectif, tandis que 9 566 déplacements ont été réalisés en transport adapté. Nous sommes fiers de participer à cette initiative !



Mai

En mai, un groupe de la MRC a participé au Rendez-vous de la solidarité organisé par le Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale. Nous sommes convaincus que notre engagement actif est essentiel pour contribuer au changement !



Juin

En juin, un nouveau coordonnateur à la sécurité publique a intégré l'équipe de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Christian Paré.





LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS: UN SUCCÈS!

Le 3 juin dernier, pas moins de 21 entreprises (avec plus de 40 jeunes entrepreneurs !) se sont rassemblées devant l'église pour participer à la grande journée des petits entrepreneurs. Nos résidents ont été particulièrement impliqués et enthousiastes puisqu'ils ont eu de nombreux visiteurs. Nous sommes déjà impatients de voir l'ampleur de cet événement l'année prochaine!

INVITATION AUX RENDEZ-VOUS TENNIS DOUBLE

Quand?

Tous les lundis de 19 h à 21 h du 1er juin à la fête du travail aux terrains de tennis du Faubourg Olympique.

Pour qui?

Toutes les personnes désireuses de jouer au tennis dans une ambiance amicale et conviviale (seules ou en duos).

Fonctionnement

Présentez-vous sur le terrain de tennis à 18 h 45. Le temps de jeu et les équipes seront définis sur place, de manière informelle et conviviale.

Pour information

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca



LE SAINT-FÉ A 1 AN!

Notre objectif de procurer un lieu de rencontres intergénérationnelles au coeur du Village est grandement atteint. Près de 2,504 personnes ont participé à nos activités, avec une proportion de près de 30% d'ainé.es! Nous sommes particulièrement fières de cette première année d'opération. Merci de votre présence et votre implication!

Nous continuons cet élan en 2023 grâce aux nouvelles subventions reçues du programme Nouveaux Horizons, du CIUSSSCN, de PROMUTUEL Assurances et, bien sûr, de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges qui nous offre sa précieuse collaboration ainsi que ce lieu de rencontres qu'est l'ancien presbytère! Nos animatrices et nos bénévoles vous y reçoivent avec grand plaisir!



Nous vous invitons à venir y découvrir notre projet de photographies qui rassemble quelques ainé.es de notre Municipalité. Réalisée par la photographe Manon Dumas, cette exposition met en lumière des personnes inspirantes de notre communauté. Actives, impliquées et allumées, elles sauront inspirer les générations qui les suivent.

Aussi à ne pas manquer cet été le **BAR A CRÈME GLACÉE** tous les dimanches de 13h00 à 15h30. Ça débute le 25 juin!

Heures d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi de 13h30 à 16h30

Dimanche de 13h00 à 16h00 (en même temps que le marché public)

Et lors d'activités thématiques (annoncées sur notre page Facebook et dans l'infolettre)

Notre adresse : 3432, avenue Royale

Facebook : @lesaintfecafe

Au plaisir de vous rencontrer au café!

Louise, Marie et toute l'équipe



VOTRE CARTE RÉSIDENT VOUS ATTEND!

En tant que citoyens de Saint-Ferréol-Les-Neige, vous aurez droit à une carte d'accès aux sites du Mont-Sainte-Anne et du Rang St-Julien, et ce gratuitement. Cette carte vous permettra de profiter des activités suivantes cet été :

- Sentier de vélo Jean-Larose;
- Accès à la base de la montagne;
- Piste multi fonctionnelle;
- Baignade au lac du camping Mont-Sainte-Anne;
- 15% de réduction sur la location d'un emplacement de camping au Rang Saint-Julien, entre l'ouverture et le 20 juin ainsi qu'entre le 1er septembre et la fermeture de chaque année. Cette offre est valide selon la disponibilité des espaces en tout temps à l'exception des vendredis, samedis et dimanches, des congés fériés de la fête des Patriotes, de la fête du Travail et de l'Action de Grâce.

Les citoyens peuvent se procurer leur carte d'accès-résident dès maintenant sur la boutique en ligne du Mont-Sainte-Anne au <https://boutique.rcrquebec.com/produit/abonnement/st-ferreol-individuel/>

Pour obtenir votre carte, une fois qu'elle est commandée, vous devrez vous présenter au service à la clientèle du Mont-Sainte-Anne avec une preuve de résidence (ex. : permis de conduire) ou de propriété (ex. : Compte de taxes municipales).



MA SAISON

VISUALISEZ EN TEMPS RÉEL LE NOMBRE DE VOS SORTIES
À STONEHAM ET AU MONT-SAINT-ANNE!



VOTRE SAISON HIVERNALE EN CHIFFRE!

Abonnés de ski du Mont-Sainte-Anne, vous êtes curieux de connaître le nombre de journées de ski de votre saison 2022-2023? Consultez vos statistiques dès maintenant grâce à notre nouvelle outil Ma Saison! En entrant votre numéro d'abonnement, vous pourrez consulter le nombre de journées ainsi que les dates de vos visites à la station. Serez-vous le skieur le plus assidu de votre entourage?

mont-sainte-anne.com/ma-saison/

À noter que cet outil est en développement et ces données sont fournies à titre informatif seulement et ne constituent pas une source sûre. Il est possible que votre nombre de visite varie en fonction de différents facteurs, et donc que les données fournies ne correspondent pas exactement à votre situation ou à vos circonstances spécifiques. Pour signaler des erreurs ou suggérer des améliorations à notre outil, envoyez-nous vos commentaires!

LES ACTIVITÉS ESTIVALES DU MONT-SAINT-ANNE ONT DÉBUTÉ !

La saison estivale est maintenant bien entamée au Mont-Sainte-Anne, alors que le Camping Mont-Sainte-Anne, le Golf Le Grand Vallon, les sentiers de randonnée pédestre ainsi que les sentiers de vélo de montagne cross-country sont déjà ouverts 7 jours sur 7!

Accès au sommet via la Télécabine

Dès le 23 juin, l'accès au sommet via la Télécabine sera disponible du jeudi au lundi de 10h à 16h, pour les sentiers de vélo de montagne descente et la randonnée panoramique du sommet. Du 20 juillet au 21 août, la remontée sera disponible 7 jours sur 7. L'horaire régulier d'opération sera de retour en vigueur par la suite. Du 5 septembre jusqu'à la fermeture de saison au 9 octobre, la télécabine sera disponible selon l'horaire automnale, soit du vendredi au dimanche. Consultez le détail des horaires d'opérations sur le site Web du Mont-Sainte-Anne.

Des sentiers multisports : vélo-rando

Au Mont-Sainte-Anne, les coureurs ont accès à un réseau de plus d'une quarantaine de kilomètres de sentiers de randonnée pédestre qui sillonnent la montagne et les environs. Mais saviez-vous que quelques-uns des sentiers XC sont également accessibles pour la pratique de la course en sentier?

En effet, toutes les pistes du secteur cross-country qui ne sont pas des singletrack, à l'exception de La Coupe, sont des sentiers partagés pour le vélo de montagne et la randonnée. Randonneurs et coureurs : il est important de respecter ces sentiers désignés afin d'assurer votre sécurité et celle des cyclistes. Dans le cadre de certains événements, des sentiers non-partagés pourraient compter parmi les tracés de course, mais il est très important de se rappeler que ces tracés sont exceptionnels et ne peuvent être empruntés en dehors dudit événement. Cyclistes, restez à l'affût car vous pourriez croiser un coureur dans des pistes comme L'Indiana Jones ou encore L'Échappée.

Curieux de savoir quelles sont nos pistes partagées? Elles sont identifiées sur la page Conditions des sentiers sur le site Web du Mont-Sainte-Anne.

Comment partager les sentiers

Afin de demeurer respectueux en tout temps des autres utilisateurs

des sentiers, voici quelques consignes de sécurité à appliquer :

- Le coureur doit céder le passage aux cyclistes qu'il rencontre;
- Les groupes de coureurs doivent circuler à la file indienne dans les sentiers;
- Il est interdit de porter des écouteurs, autant pour les cyclistes que pour les coureurs, afin de rester conscient du bruit ambiant et ainsi, entendre les autres usagers avant de les apercevoir;
- Toujours garder la droite dans les sentiers et dépasser par la gauche;
- Les coureurs doivent utiliser les sentiers partagés et ne pas circuler dans les pistes de singletrack, car les risques de collision sont élevés et la largeur des sentiers ne permet pas les déplacements.

Rappels aux usagers des sentiers du Mont-Sainte-Anne: demeurer sur les terrains du MSA et ne pas empiéter sur les terrains privés des résidents

Les terrains du Mont-Sainte-Anne et du secteur Saint-Julien sont bordés par des résidences privées et par respect pour nos voisins, il est important de rejoindre les sentiers par les accès officiels :

- Ceux qui ont un abonnement peuvent utiliser les accès publics situés sur la rue du Parc, la rue de la Butte, le parc des Moustiques et la rue du Coteau;
- Ceux qui doivent se procurer un droit d'accès journalier peuvent le faire via la billetterie en ligne et entrer sur le site via les entrées officielles, soit à la montagne ou au rang Saint-Julien.

Droit aux chiens

En randonnée pédestre, il est permis de profiter des terrains du Mont-Sainte-Anne accompagné d'un compagnon canin. Cependant, il est important de rappeler à tous les propriétaires de chiens que votre amour pour votre compagnon n'est peut-être pas partagé par tous et qu'il est obligatoire de garder celui-ci en laisse en tout temps sur les terrains du Mont-Sainte-Anne. Également, par respect pour les autres usagers des sentiers, il est important de ramasser les excréments de son animal pour ensuite les déposer dans une des poubelles situées à la station ou au chalet du rang Saint-Julien - et de ne pas les laisser trainer dans les sentiers (qu'ils soient emballés ou non).

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ AU MONT-SAINT-ANNE



Soirées 4@7 du Mont au Camp de base 23 juin | 13 juillet | 20 juillet | 3 août | 18 août

Les soirées 4@7 du Mont seront de retour cet été pour mettre de l'ambiance à la montagne. Pour l'occasion, la remontée restera en fonction jusqu'à 19h pour vous permettre de prolonger votre journée sur les sentiers ou de profiter de quelques descentes après le travail. Prestations musicales et après-bike festifs vous attendent au Camp de base du Mont-Sainte-Anne pour les plus belles soirées d'été!

QUÉBEC MEGA TRAIL Du 29 juin au 2 juillet

Le Québec Mega Trail, c'est bien plus que des épreuves de courses, c'est aussi plusieurs activités gratuites qui plairont aux petits comme aux grands. C'est l'occasion de festoyer, de se divertir, d'apprendre et de rencontrer plein de gens de l'industrie. De la musique électronique en passant par la pop et le trad-bluegrass, du yoga à la course à obstacles : la programmation comporte un éventail d'activités pour tous les goûts.

QUÉBEC SINGLETRACK EXPÉRIENCE Du 10 au 14 juillet

Le Québec Singletrack Expérience, événement qui permet de découvrir les destinations vélo de montagne à Québec, peut se vivre de plusieurs manières : en formule 5, 3 ou 1 jours, en expérience complète ou de base, en mode course ou randonnée.

Nouveauté ! Grâce à cette formule sur 3 jours, vous parcourez le meilleur des sentiers de 3 destinations légendaires : Mont-Sainte-Anne, Sentiers du Moulin et Vallée Bras-du-Nord (Shannahan). Abonnés du Mont-Sainte-Anne, vous pourriez bénéficier d'un rabais de 10% à l'inscription pour le Québec Singletrack Expérience, applicable au forfait de votre choix.

QUÉBEC WILDSIDE ENDURO Les 26 et 27 août

Préparez-vous pour une course qui vous fera découvrir la montagne dans son ensemble, en passant par les pistes de descente jusqu'au secteur enduro. Ceux et celles souhaitant participer de façon récréative auront le droit à un parcours à la hauteur de leurs attentes. Pour ce qui est des experts et des élites, soyez prêts à une journée intense !

CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS DE XCC ET XCO Les 2 et 3 septembre

Le Club cycliste du Mont-Sainte-Anne, en collaboration avec la Fédération québécoise des sports cyclistes, vous présente le Championnat québécois de XCC le 2 septembre et le Championnat québécois de XCO le 3 septembre.

COUPE DU MONDE UCI MTB MONT-SAINT-ANNE Du 5 au 9 octobre

À mettre à votre calendrier ! Ce rendez-vous annuel mettant en vedette les meilleurs athlètes de vélo de montagne de la planète sera de retour chez nous, cette fois en octobre. Coupes UCI, Village d'exposants, Mini-coupe pour les plus jeunes, après-courses festifs pour les plus vieux, et plusieurs autres surprises vous attendent !

Nouveauté ! Une compétition de pumptrack, organisée par les équipes de Vélosolutions Canada et du Mont-Sainte-Anne dans le tout nouveau Vélo-Parc MSA, sera ajoutée au week-end et certaines catégories de compétition serviront de qualifications pour le Championnat du monde de pumptrack 2023.

LE CLUB DE MARCHÉ DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ RELÈVE LE DÉFI DES 5 SOMMETS DE CHARLEVOIX

Joignez-vous à Messieurs Jean-François Bordeleau et Richard Gohier qui agiront comme GO pour les randonnées de fin de semaine.

Ils proposent des randonnées dans le cadre du défi des 5 sommets de Charlevoix (<https://defides5sommets.com/>) avec une randonnée par mois en moyenne à partir de juin. Elles auront lieu soit le samedi, soit le dimanche, et seront annoncées au moins une semaine à l'avance. En cas de mauvais temps, une randonnée pourra être reportée à une autre date.

Calendrier des randonnées

Mont	Endroit/Distance	Date	Niveau	Heure de départ
Les Palissades (8,75\$)	St-Siméon 1 h 45 de Saint-Ferréol-les-Neiges	Le samedi 10 juin	Intermédiaire Dénivelé de 250 m 9 km	9 h 30
Le Yéti (9,25\$) (Le Riverain)	Hautes Gorges de la Malbaie 1 h 35 de Saint-Ferréol-les-Neiges	Le samedi 22 juillet	Intermédiaire Dénivelé de 170 m 12,8 km	9 h 30
Monts Grand Fonds (8,70\$)	La Malbaie 1 h 30 de Saint-Ferréol-les-Neiges	Le samedi 12 août	Intermédiaire-Difficile Dénivelé de 335 m 9 km	9 h 30
Le Dôme (5\$)	Saint-Urbain 50 minutes de Saint-Ferréol-les-Neiges	Le samedi 23 septembre	Difficile Dénivelé de 350 m 7,8 km	9 h 30
Cap Gribane (10\$)	Saint-Tite-des-Caps 15 minutes de Saint-Ferréol-les-Neiges	Le samedi 21 octobre	Difficile Dénivelé de 490 m 12,8 km	9 h 30

Pour participer, deux possibilités :

1) Pour vous inscrire en tant que membre régulier au Club, veuillez remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre blog : clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca. Le tarif est de 30\$ pour un individu ou 50\$ pour un couple, ce qui inclut l'abonnement Rando Québec ainsi que l'assurance accident-sauvetage, pour une durée d'un an.

2) En s'inscrivant en tant que membre d'un jour seulement, au tarif de 5\$, vous bénéficiez de l'assurance accident-sauvetage pour la randonnée. Pour confirmer votre participation, veuillez remplir le formulaire de l'événement Facebook en indiquant vos coordonnées téléphoniques/cellulaires et votre adresse e-mail. Le paiement s'effectuera sur place, au moment de la randonnée, auprès du GO (guide organisateur).

Si des frais sont exigés par le gestionnaire du sentier, ceux-ci seront à la charge de chaque randonneur.

Consultez nos publications sur Facebook pour être informé de la première randonnée prévue en juin.



DES NOUVELLES DE VOS FERMIÈRES!

UN PEU D'HISTOIRE...

Saviez-vous que les Cercles de Fermières du Québec (CFQ) ont été créés en 1915 par le ministère de l'Agriculture?

Au début du XXe siècle, l'accélération de l'industrialisation attire de plus en plus de jeunes familles dans les centres urbains au détriment des campagnes. Pour enrayer ce phénomène, Alphonse Désilets, agronome du ministère de l'Agriculture, et Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, proposent en 1914 la création de Cercles de Fermières inspirés des cercles belges et des Homemakers Clubs du Canada anglais. La création de ces associations vise à regrouper les jeunes femmes vivant en milieu rural et à favoriser, entre autres, l'échange de connaissances, l'amélioration des conditions de vie sur les fermes et l'enseignement de techniques artisanales, culinaires et agricoles. Concrètement, le ministère souhaite que les jeunes familles établies sur les terres agricoles y demeurent.

Les premiers Cercles de Fermières du Québec sont fondés en février 1915 dans le cadre des cours abrégés d'agriculture dispensés par le ministère de l'Agriculture dans les régions du Québec pendant la saison hivernale. Les cinq premiers Cercles sont créés à Chicoutimi, Roberval, Champlain, Saint-Agapit et Plessisville.

Les 22, 23, 24 octobre 1919, les Fermières tiennent leur premier congrès général dans le salon rouge de l'Assemblée législative de la province de Québec. Des déléguées de tous les cercles québécois, francophones et anglophones, participent à ce congrès. Au cours de ces trois jours de réunions, les Fermières nomment un Conseil exécutif provincial, élisent leur première présidente, Constance Walsh (Gamache), du comté de Portneuf, et lancent une revue, « La Bonne Fermière ». Les Fermières s'associent également à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et à la Fédération des instituts féminins du Canada.

D'abord soutenus par l'État et proches du clergé, les Cercles de Fermières s'émancipent au cours des décennies suivantes. Le 22 mai 1968, les Cercles de Fermières sont incorporés et dotés d'une charte. De nos jours, l'organisation compte environ 34 000 membres, dont seulement une fraction réside sur une terre agricole. Toujours très actifs, les Cercles de Fermières œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel.

En effet, les Cercles mènent annuellement des activités de financement afin de soutenir des fondations comme Mira, qui a pour objectif de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des personnes handicapées en leur fournissant des chiens-guides, OLO, qui contribue à la santé des femmes enceintes bénéficiant d'un faible revenu en leur offrant quotidiennement des aliments de base afin d'assurer la santé des bébés à naître et Préma-Québec, un organisme qui vient en aide aux parents d'enfants prématurés.

Le Cercle de Fermières de St-Ferréol-les-neiges a eu 65 ans en octobre dernier; il n'est pas prêt pour la retraite et continue de faire connaître et de transmettre le patrimoine culturel et artisanal du Québec. Quelle belle mission!

Encouragez les artisanes de votre Cercle de Fermière de St-Ferréol-les-neiges en devenant membre actif ou non pour \$35 par année! Toute personne est bienvenue dans notre Cercle de Fermières. Il n'est pas réservé qu'aux femmes !

Vous désirez rejoindre le Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges? Vous aimeriez soutenir les fondations Mira, OLO ou Préma-Québec? Veuillez contacter notre Présidente Claire Michaud au 418 928-2430 ou par courriel à l'adresse cfqstferreollesneiges@gmail.com.



Visitez notre page facebook : Cercle de Fermières de Saint-Ferréol.

Et n'oubliez pas les Ateliers libres de Lili, les lundis soir à 19 h au sous-sol du 33 rue de l'Église. Lili vous attend pour du dépannage, des conseils ou simplement une jasette autour de vos projets en arts textiles. Allez voir Lili!

LA PETITE HISTOIRE DU GRAND MÉNAGE DES SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE

L'esprit de communauté fait partie de l'ADN du vélo de montagne et c'est dans cette optique que les bénévoles de l'organisation Trail Builders MSA se sont récemment retroussé les manches pour procéder au grand ménage printanier des sentiers, en collaboration avec les équipes de la station Mont-Sainte-Anne.

La tâche est colossale puisque le réseau est plus achalandé que jamais, en plus de subir les assauts répétés de Dame Nature année après année. Le début de la saison est donc consacré au nettoyage des feuilles et des très nombreuses branches tombées, à l'irrigation et à l'assèchement des pistes afin de minimiser l'érosion des sols, ainsi qu'à la consolidation des ouvrages tels que les ponts et les enrochements pour en assurer la sécurité. Trois corvées et plus de 200 heures de bénévolat ont déjà été consacrées à ces activités ce printemps afin de remettre le réseau en parfait état, pour le plus grand plaisir des adeptes de vélo de montagne.

PROJETS ESTIVAUX.

Une fois le grand ménage effectué, le groupe Trail Builders MSA travaille en collaboration avec l'équipe du Mont-Sainte-Anne pour établir et faire approuver certains projets de plus grande envergure sur le réseau. Ces chantiers se déploient souvent sur toute la période estivale et permettent de créer de nouvelles pistes ou de revaloriser des sections de sentiers parfois oubliées ou abandonnées.

ET ÇA CONTINUE EN HIVER

Une fois la saison hivernale arrivée, c'est un autre groupe de bénévoles, les Groomers, qui prend le relais afin de veiller à l'entretien des pistes de fat bike, toujours en collaboration avec la station. La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et Développement Côte-de-Beaupré sont aussi d'importants partenaires de ces initiatives citoyennes qui contribuent à la vitalité du vélo de montagne sur notre territoire.



Consultez le groupe Facebook Trail Builders MSA pour connaître les dates et les points de rendez-vous des prochaines corvées.



Notre horaire régulier

Mardi	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi	de 13 h 30 à 16 h 30
Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30

Notre horaire d'été

Mercredi	de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30

L'horaire d'été débute cette année le 28 juin. Les fêtes du 24 juin et du 1er juillet tombant un samedi, et les deux fins de semaine des 24 et 25 juin et des 1er et 2 juillet étant fériées, la bibliothèque ouvrira les 28 et 29 juin en soirée, puis le 5 juillet en soirée, et ainsi de suite selon l'horaire d'été, jusqu'au mardi 5 septembre, où l'horaire régulier recommencera à s'appliquer.

À la bibliothèque municipale, nous avons organisé le samedi 13 mai dernier notre événement printanier de BIBLIOVERTE. Nous avons présenté 36 plants de fines herbes et de légumes offerts par les Serres Bégin, ainsi que plusieurs sachets de graines bio variées à nos visiteurs. L'atmosphère était conviviale, propice aux échanges entre les amateurs de jardinage, favorisant ainsi de nouvelles rencontres et peut-être même l'éclosion de nouvelles amitiés avec les futures plantations.

Rappel

Vous pouvez toujours déposer les volumes et CD dont vous avez terminé la lecture dans la chute à livres située juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, à un moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre, si possible, chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris. Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque au 418 826-3540. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Il n'y a plus de frais de retard. Cependant, nous comptons sur votre collaboration pour respecter les dates de retour annoncées, ceci afin de nous permettre de gérer la collection et de servir au mieux les abonnés. De même, nous vous demandons de respecter les dates de retour indiquées pour les prêts entre bibliothèques, également dans le but de permettre à la bibliothèque prêteuse de gérer sa collection et de bien servir ses abonnés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter ! Pour les prêts entre bibliothèques, la bibliothèque prêteuse a besoin de planifier le retour de ces articles en fonction des dates prévues. Nous vous remercions de prendre note de ces instructions.

Suggestions d'achats de livres Jeunesse

Nous avons des bulletins où les jeunes lecteurs pourront faire des suggestions d'achat de livres selon leurs passe-temps, intérêts et coups de cœur.

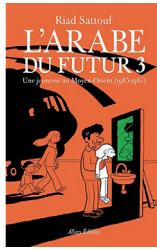


SUGGESTIONS DE LECTURE

SATTOUF, RIAD :

L'Arabe du futur 3

« L'Arabe du futur raconte la jeunesse de Riad Sattouf au Moyen-Orient. Dans le premier tome publié en 2014 et qui couvre la période 1978-1984, le petit Riad est ballotté, de sa naissance à ses six ans, entre la Libye, la Bretagne et la Syrie. Le deuxième tome, paru en 2015, raconte sa première année d'école en Syrie (1984-1985). Dans ce troisième tome (1985-1987), après avoir suivi son mari en Libye puis en Syrie, la mère de Riad ne supporte plus la vie au village de Ter Maaleh... »



Aussi tomes 1 et 2 à la bibliothèque

LE CARRÉ, JOHN :

L'espion qui aimait les livres

« Julian a volontairement troqué son job lucratif à la City contre une librairie dans une petite station balnéaire de la côte est anglaise. Mais à peine est-il installé qu'un visiteur surgi de nulle part vient bouleverser sa nouvelle vie : Edward, immigré polonais habitant la vaste demeure en bordure de la ville, semble en savoir beaucoup sur sa famille, et porter trop d'intérêt à a bonne marche de son entreprise. »



MANOOK, IAN :

L'oiseau bleu d'Erzeroum

« L'Odyssée tragique et sublime de deux petites filles rescapées du génocide arménien. 1915, non loin d'Erzeroum, en Arménie turque. Araxie, dix ans, et sa petite sœur Haïganouch, six ans, échappent par miracle au massacre des Arméniens par les Turcs. Déportées vers le grand désert de Deir-ez-Zor et condamnées à une mort inéluctable, les deux fillettes sont épargnées grâce à un médecin qui les achète comme esclaves, les privant de leur liberté mais leur laissant la vie sauve... »

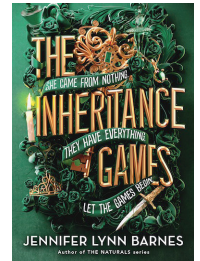


LITTÉRATURE JEUNESSE

BARNES, JENNIFER LYNN :

Inheritance games

« Que feriez-vous si vous receviez l'héritage d'un inconnu milliardaire convoité par ses sulfureux petits-fils ? Depuis bientôt un an, Avery Grambs vit dans la demeure des Hawthorne. À présent majeure, elle va officiellement devenir milliardaire... »



ZABUS ET NICOLBY :

Le monde de Sophie 1. La philo, de Socrate à Galilée

« « Qui es-tu ? » Un jour, Sophie reçoit une lettre sur laquelle est inscrite cette intrigante question. Puis en arrive une seconde : « D'où vient le monde ? » De question en question et de surprise en surprise, la jeune fille est propulsée dans une aventure où elle découvre les principales figures de la philosophie occidentale, et surtout elle-même ! »



ALBRECHTOVA, JANA ET RADKA PIRO :

Qu'y a-t-il dans le corps des animaux

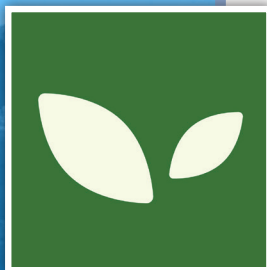
« Qui ne s'est jamais demandé comment fonctionne le corps des animaux ? Comment se fait-il que les oiseaux puissent voler et que les poissons soient capables de respirer sous l'eau ? Pourquoi la digestion des herbivores est-elle si différente de celle des carnivores ? Ou comment les sauterelles ou les poulpes peuvent-ils utiliser leurs sens ? Entre dans cet étonnant album pour explorer l'incroyable diversité du règne animal ! »



VOTRE ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS SOUHAITE UN ÉTÉ AGRÉABLE ET DE BELLES LECTURES.

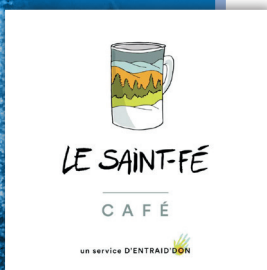
AU PLAISIR DE VOUS VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE.

L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES



MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Dès le 2 juillet prochain, le Marché public prendra place dans la cour de l'église, comme les années précédentes, tous les dimanches de 12h30 à 15h30. Nous avons hâte de vous y retrouver !



JEUNE BÉNÉVOLE RECHERCHÉ!

Tu as envie de t'impliquer dans un organisme cet été ? Tu as entre 12 et 14 ans ? Le Saint-Fé Café recherche un(e) bénévole pour venir mettre la main à la pâte durant la saison estivale ! Nous cherchons quelqu'un qui désire s'impliquer à raison d'une dizaine de présences durant les prochains mois. Pour plus d'informations ou pour nous proposer ton aide, contacte-nous à entraiddon@gmail.com.



La prochaine parution du journal
Le Sommet se fera en septembre 2023.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Contactez-nous !